

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Délibération n° DC2013/55

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 75

Votants : 82 (Dont 7 pouvoirs)

POUR : 80 (97.56 %)

CONTRE : 01 (1.22%)

ABSTENTION : 01 (1.22%)

Le trois juillet deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 26/06/2013

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.



Ayant pouvoir de vote : Mesdames Dominique ARNOULD ; Josette BESTEL ; Marie-Ange BROUILLON ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Marie-Hélène DEVER ; Nadine DIDIER ; Béatrice FABRITIUS ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Françoise PERONNE ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Messieurs Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis ANDRE ; Jean-Pol ARNOULT ; Tony BESANCON ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Patrick BROUILLON ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Emmanuel CARRE ; Bruno CHARBONNIER ; Michel COLIN ; Frédéric Courvoisier-Clément ; Gérard DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Pascal DELANDHUY ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Jean-Noël GARREZ ; Christophe GIOT ; Bernard GIRONDELLOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Pierre GUERY ; Philippe HENRY ; Hervé LAHOTTE ; Francis LAUNOY ; Guy LECLERCQ ; Denis LEFORT ; Jean-Pierre LELARGE ; Eric LETINOIS ; Jean-Marc LOUIS ; Daniel MAILLARD ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; André OUDIN ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; André POULAIN ; Thierry RENAUX ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Wilfried TARNOWSKI ; Gildas THIEBAULT ; Bruno VALET ; Bernard WISNIEWSKI.

Représentés : Madame Patricia BRISSOT donne pouvoir de vote à Monsieur J.C. ETIENNE ; Madame Ghislaine GATE donne pouvoir de vote à Madame Gh. JACQUET ; Madame Marie-Hélène MOREAU donne pouvoir de vote à Madame Ch. PETITJEAN ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à Monsieur F. SIGNORET ; Monsieur Luc DECORNE donne pouvoir de vote à Monsieur J.P. BOUILLEAUX ; Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à Monsieur A. POULAIN ; Monsieur Francis POTRON donne pouvoir de vote à Monsieur F. MATHIAS.

**OBJET : GROUPEMENT DE COMMANDES POUR UNE GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET
COMPETENCES Territoriale**

Considérant l'inadéquation entre les formations des demandeurs d'emploi et les besoins des entreprises dans le bassin Sud-Ardenne ;

Considérant la possibilité d'accompagner la mise en place d'actions de gestion territoriale d'emplois et compétences pour répondre à ces inadéquations et anticiper, identifier les potentiels d'emplois liés aux grands projets du territoire, avec le Pays Rethélois ;

Considérant qu'une GPEC Territoriale vise à prévenir les changements en cours et à venir (dimension prospective) et qu'elle participe ainsi au développement de l'activité économique locale, aux mobilités professionnelles et donc à la sécurisation des parcours professionnels des actifs (salariés, demandeurs d'emplois, ...);

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :